#### SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Accusé de réception en préfecture 068-200066058-20250326-20250326p2p4p1-DE Date de télétransmission : 31/03/2025 Date de réception préfecture : 31/03/2025

## Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78 Membres en fonction : 78 Membres présents : 60

Membres absents : 18 Procurations : 07 Séance du 26 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 26 du mois de mars, à 18 h, le Conseil de

Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc

Deichtmann, Président de Saint-Louis

Agglomération

Date de convocation Date de transmission Date de mise en ligne 20/03/2025 31/03/2025 01/04/2025

#### <u>Présents</u> :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FREY Jean-Marc, M. FUCHS Gilbert, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme GOEPFERT Sylvie, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. RUNSER Bertrand, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas

#### Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), M. BAUMLIN Christian (pouvoir à Mme KUNTZ Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. FUCHS Serge (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, Mme MUTH Sandra, M. RIBSTEIN André, Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. SCHACHER Francis), M. ROUDAIRE Joël (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, M. ZINNIGER Roger

## Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

### 2ème QUESTION

# BUDGETS PRIMITIFS 2025 (DELIBERATION n° 2025-031)

# 2.4 <u>Budget annexe de la Pépinière d'entreprises à Schlierbach</u>

## 2.4.1 Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024

Les instructions comptables prévoient que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du Compte Financier Unique.

L'article L.2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du Compte Financier Unique et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2024 (établis par l'ordonnateur),
- et soit le Compte Financier Unique, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté:

- de constater et d'approuver les résultats de l'exercice 2024 comme suit :

	Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes	Soldes (+ou-)
Α	Résultats propres à l'exercice 2024	198 824,25 €	191 434,24 €	-7 390,01 €
В	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP dou du BS 2024)		67 827,68 €	67 827,68 €
C=A+B	Solde de la section d'exploitation 2024	198 824,25 €	259 261,92 €	60 437,67 €
	Section d'investissement	Dépenses	Recettes	Soldes (+ou-)
D	Résultats propres à l'exercice 2024	120 228,96 €	246 123,22 €	125 894,26 €
E	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP ou du BS 2022)	1 579,50 €		-1 579,50 €
F=D+E	Solde global d'exécution	121 808,46 €	246 123,22 €	124 314,76 €
G	Restes à réaliser au 31 décembre 2024	101 531,39 €	0,00€	-101 531,39 €
H=F+G	Solde de la section d'investissement 2024	223 339,85 €	246 123,22 €	22 783,37 €
I=C+H		422 164,10 €	505 385,14 €	83 221,04 €

Si le Compte Financier Unique fait apparaître une différence avec les montants adoptés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Financier Unique et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2025.

Affectation du résultat 2024	
Résultat global de la section d'exploitation 2024	60 437,67€
Solde d'exécution de la section d'investissement 2024 (compte	124 314,76€
001)	
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2024	- 101 531,39€
Besoin de financement de la section d'investissement	0€
Couverture du besoin de financement 2024 (compte 1068)	0€
Solde du résultat d'exploitation (compte 002)	60 437,67€

L'ensemble de ces montants est inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du Compte Financier Unique.

Après avoir entendu les explications de Monsieur DEICHTMANN et après délibération, le Conseil de Communauté,

approuve, à l'unanimité, la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 du Budget Annexe de la Pépinière d'entreprises à Schlierbach.

Pour extrait conforme,

Saint-Louis, le 31 mars 2025

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICH

3/3